



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Witry-Lès-Reims – 23 juin 2023

Clubs présents :

ABGR Reims (158), ABS Épernay (168), ACCB Cormontreuil (255), AJB Bétheny (298), ASATB Tinqueux (295), ASCB Courtisols (114), ASPTT Châlons (100), ASSBC Saint Brice Courcelles (76), ASTB Ville-en-Tardenois (63), BCTSL Taissy (157), CADM Mourmelon (103), Camp Champardennais (0), CBF Reims (188), CCRB Châlons-Reims (0), CD51 (11), COS Sarry (35), EBCC Châlons-en-Champagne (367), EGM Muizon (106), ELWLRB Witry-Lès-Reims (259), ERBB Reims (42), ERSMB Recy-Saint-Martin (230), FJEPBB Bazancourt (105), GV Vitry-le-François (175), LF Fère Champenoise (121), RCB Reims (260), RUCB Reims (161), USFAV Fismes (83), USS Sézanne (109).

Club excusé : AM Montmirail (49),

Le quorum étant atteint l'assemblée peut débuter à 19h15, 4 039 licenciés représentés sur un total de 4 088.

Le Président accueille les participants et présente les excuses des personnalités absentes, Monsieur René Kirch, Président de la Ligue Grand Est, Monsieur Patrick Pihet, 2^{ème} Vice-Président de la Ligue Grand Est, Monsieur Karim Mahihenni, Président du CDOS de la Marne, Monsieur Michel Keller, Maire de Witry-Lès-Reims.

Il remercie Monsieur Michel Keller maire de Witry-Lès-Reims, Monsieur Thierry Rachon Président de l'Escal, pour la mise à disposition de la salle, et Monsieur Lucas Monnet Président de l'ELWLRB pour l'organisation matérielle.

Il rappelle qu'avec 4 088 licenciés le Comité Départemental est nette progression avec un gain de 587 éléments soit + 16% ; cette progression s'est faite à la fois dans les secteurs masculins et féminins. Pour la première fois, le cap des 4 000 licenciés est franchi.

En souvenir des disparus de la saison qui se termine, il demande un instant de recueillement.

26 clubs marnais, 8 clubs ardennais, 1 club haut-marnais et 1 club aubois ont participé aux divers championnats mis en place et géré par le CD51.

Il présente le tableau des licenciés, et donne quelques éléments de comparaison par rapport à la saison dernière.

Il incite les clubs à poursuivre leur développement en accroissant le nombre de bénévoles et à les inscrire dans les formations proposées entre autres par la FFBB en e-learning.

Le Comité Directeur s'est réuni quatre fois et le bureau treize fois.

Le Président fait part à l'assemblée de sa perception du déroulement de la saison 2022/2023, en exposant à la fois les points positifs et les points négatifs.

Il rappelle que la politique mise en place par la FFBB, pour inciter les clubs à envoyer en formation des jeunes arbitres stagiaires, a été efficace ; et qu'elle sera reconduite la saison prochaine.

Rapport moral du Président :

Le Président fait lecture de son rapport moral qui n'amène aucun commentaire.

Il est proposé au vote et adopté à l'unanimité des présents.

Rapports des Commissions :

Le Président rappelle que les rapports ont été transmis aux clubs par voie électronique, en amont de l'assemblée générale. Il met en avant les éléments essentiels.

Officiels :

- Gratuité de la formation initiales des arbitres, sifflet fox 40 et maillot « arbitre en formation » à chaque candidat,
- Désignation d'arbitres sur les catégories U13 et U15,
- Remerciement à AJB pour l'accueil de la formation,
- Remerciement aux membres de la CDO, pour l'organisation de la formation.

Discipline :

- Beaucoup trop de dossiers cette année, trop d'incivilités des joueurs, du public et des coaches,
- Appel au respect du code de déontologie des officiels quand ils sont joueurs ou quand ils exercent des fonctions de coach.

Communication :

- La communication entre le CD et les clubs doit se faire uniquement avec les présidents des clubs et/ou leurs correspondants.

Médical :

- Docteur Gaudry assure le suivi médical des sélections et contrôle les dossiers médicaux des arbitres pour leur revalidation.

Mini-basket :

- 13 plateaux cette saison, avec une très bonne participation des clubs,
- Regrette le développement d'incivilités sur les plateaux,
- Fête du mini basket à Cormontreuil,
- Fête du mini basket au Capitole à Châlons-en-Champagne,
- Remerciements aux clubs supports de ces deux événements (ACCB et EBCC).

Organisation :

- Soutien indispensable aux événements organisés par le CD.

Qualification :

- Travail important, qui ne peut se faire correctement si les clubs valident des dossiers de licence sans les vérifier,
- Une seule référente licence au CD, M-Ch Parmentier.

Promotion du basket et commission féminine :

- Demande une véritable volonté des clubs pour développer le basket féminin.

Compétitions :

- 1 550 rencontres de championnat et 164 de Coupe,
- Trop de report de match pas toujours justifiés,
- U15M et U15F 3X3, globalement bien déroulé,
- Rappel des dates limites d'engagement,
- Report des rencontres uniquement sous format papier,
- Difficultés grandissantes pour créer des championnats appréciés de tous.

Équipement :

- Toutes les salles de la Marne sont classées,
- Homologation obligatoire pour les terrains extérieurs 3X3.

Technique :

- Stage Giffaumont, 20 garçons et 20 filles,
- TIC de Noël, 1^{ère} place pour les filles et pour les garçons,

Trésorerie :

- Pour prendre en compte les engagements, chaque club doit avoir réglé toutes ses factures,
- Augmentation de la part du CD sur le socle commun de 2€
- Pas d'augmentation sur la part CD des licences,
- Ristourne aux clubs de 4,50€.

Satisfaction :

- Bon parcours du CBF (LF2), Champagne Basket (ProB), Titre de champion pour les Espoirs Pro B du Champagne Basket, bonne saison de l'ERSMB (NM2), maintien de GV (N3), montée de USS (R2M), bonne représentation des équipes jeunes dans les championnats nationaux et régionaux,
- Augmentation du nombre d'arbitre et de licenciés.

Regrets :

- Descente de l'ACCB (N3),
- Refus des montées (R2F),
- Manque de rigueur de quelques clubs,
- Manque d'intérêt pour la pratique du 3X3,
- Comportement des parents et des dirigeants dans les tribunes

Question de l'ERBB :

Est-il possible de moduler en fonction du nombre de licenciés du club, le nombre d'arbitre stagiaire à envoyer en formation ? Les petits clubs ont plus de difficulté que les clubs importants à trouver des volontaire.

L'obligation faite aux clubs ne tient pas compte du nombre de licenciés et chaque manquement se verra sanctionné.

Avec 3 997 voix, et 42 abstentions, les rapports sont adoptés à la majorité des présents.

Rapport du Trésorier :

Le Trésorier lit son rapport et expose les principaux chiffres.

Il rappelle que les créances des clubs dépassent 55 000 €.

Il propose à l'assemblée de ristourner 4,50€/licencié aux clubs à jour de leur facture. Il propose de reporter l'excédent de 5 500€ sur le budget de la saison prochaine.

Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes :

Philippe Prola lit le rapport des vérificateurs concernant l'exercice clos au 30/04/2023.

Il est demandé à l'Assemblée de donner quitus au trésorier pour sa gestion. À l'unanimité des présents, l'AG accepte.

Budget prévisionnel :

Il est présenté, à l'équilibre, sur un fonctionnement d'une année normale, tout en prenant en compte les évolutions du coût des fluides.

Sans tenir compte de la valorisation du bénévolat le budget prévisionnel est de 360 000€.

La valorisation du bénévolat devrait être plus proche de 100 000 €, elle est nettement sous-estimée.

Question de l'ERBB :

Pourquoi une augmentation des pénalités pour les forfaits, comme indiqué dans le dernier PV du CD ?

Le trop grand nombre de forfait met en péril le bon déroulement des championnats et fausse les résultats. Cette augmentation affirme la volonté du CD de réduire le recours au forfait et faciliter le travail de la commission des compétitions.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents.

Renouvellement des vérificateurs aux comptes :

Jean-Luc Lanceleux et Philippe Prola sont reconduits dans leurs fonctions, à l'unanimité.

Représentant du CD 51 à l'AG de la FFBB au Puy du Fou :

Bernard Baudelot et Jean-Marc Général sont désignés, à l'unanimité, pour représenter le CD à l'AG de la FFBB au Puy du Fou.

Prise de parole des personnalités :

Jacques Laurent (Président d'honneur du CD 51) :

JEU COLLECTIF, SPORT COLLECTIF.

POURQUOI FAIRE DU JEU COLLECTIF ?

Il facilite d'une part la socialisation et la cohésion de groupe, mais aussi l'expérience de la réussite collective.

Les jeux collectifs mettent l'accent sur la notion de coopération au sein même d'une équipe, de rapports de force entre 2 ou plusieurs équipes et de règles à comprendre et respecter pour que le jeu puisse se réaliser. Le but est de gagner un point de plus que son ou ses adversaires.

QUELS SONT LES PRINCIPES DU SPORT COLLECTIF ?

Le sport collectif est une activité physique qui se pratique en groupe et qui favorise la cohésion sociale. Les sports collectifs permettent de développer des qualités telles que l'esprit collectif, le partage, l'entraide et la solidarité.

Nous constatons quelques similitudes entre le jeu collectif et le sport collectif.

QUEL EST L'OBJECTIF DU SPORT COLLECTIF ?

Le sport collectif amène les joueurs à avoir un esprit d'équipe pour atteindre un objectif commun qui n'est autre que la victoire. Pratiquer un sport collectif permet également à une personne d'être plus sociable et d'avoir plus de motivation. Mais, cela lui permet aussi de progresser facilement et de s'épanouir.

Les sports collectifs participent au vivre ensemble (règles, partenaires, adversaires).

Ainsi, l'on peut proposer aux participants d'autres rôles que celui de joueur :

- Observer des indices pointés par l'entraîneur (statistiques),
- Arbitrer,
- Relever les scores (table de marque),
- Organiser une rencontre.

Je n'ai pas créé ces lignes, j'ai recopié des définitions parues sur internet.

Notre rôle de responsable, d'encadrant, d'éducateur ne devrait-il pas se référer à ces définitions, afin d'offrir à nos adhérents la construction, l'évolution personnelle la meilleure possible ?

« Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite

Et recevoir ces deux menteurs d'un même front

Si tu peux conserver ton courage et ta tête

Quand tous les autres les perdront

Tu seras un homme mon fils »

Rudyard KIPLING, *Tu seras un homme*.

Raphaël Blanchard (Conseiller Départemental de Reims 5 et Vice-Président du Conseil Départemental) :

Il rappelle la volonté du Département, avec un Président passionné de sport, a toujours été présent au côté des clubs marnais et les a toujours soutenu dans leur développement. Il précise l'importance du bénévolat pour le fonctionnement des clubs.

Il apporte des informations sur les aides apportées par Conseil Départemental (aide à l'achat de matériel pour les sportifs, accompagnement pour l'achat de mini bus, soutien aux jeunes en filière d'excellence).

Il précise que Jules Rambaut est devenu ambassadeur du sport marnais.

Les aides départementales sont apportées autant aux clubs professionnels (CBF, CCRB, ERSMB,...) qu'aux clubs amateurs (GV, ACCB,...).

Cependant, le premier partenaire d'un club doit être la commune, ainsi le Conseil Départemental accompagne les communes pour la création et la rénovation nécessaire des infrastructures sportives.

La FFBB est la seule fédération à avoir des interactions avec le Conseil départemental, et c'est très important.

L'objectif du Département, c'est l'augmentation du maillage des équipements sportifs.

Il salue les résultats sportifs des clubs, dans le haut niveau et sur tout le territoire marnais.

Il rappelle qu'il n'y a pas de club sans bénévoles, mais que les clubs sportifs ne doivent pas être considérés comme des services de garde d'enfant.

Il regrette que le bénévolat ne soit plus considéré et que le statut du bénévole ne reste qu'à l'état embryonnaire.

L'année à venir est exceptionnelle avec les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Le Conseil départemental proposera une journée olympique, pendant la foire de Châlons-en-Champagne, en lien avec CDOS. La Flamme olympique traversera le département, les animations seront à la charge des communes, en lien avec les associations locales.

Le développement du 3X3 sera encouragé grâce à la création de playground.

Monsieur Tony GERNY (conseiller municipal délégué au sport) :

La commune de Witry-Lès-Reims est honorée et fière d'accueillir AG de la Marne.

Il remarque l'essor important du nombre de licenciés et félicite le Comité Départemental de cet accroissement.

Il regrette l'augmentation des incivilités et soutient le Comité dans sa volonté de lutter contre ce fléau.

Lucas Monnet (Président de I4LWLRB) :

Il est heureux d'avoir pu accueillir les deux assemblées et se félicite de la forte participation à cet événement annuel important dans la vie du basket marnais.

L'Assemblée Générale se poursuit par la remise des récompenses départementales et fédérales individuelles et collectives.

Le Président remercie les participants de leur présence et clôt l'Assemblée Générale à 21 h 00.

Jean-Marc Génel

Bernard Baudelot

Secrétaire Général du Comité
de la Marne

Président du Comité
de la Marne